

FICHE DE POSTE
(à diffuser au format PDF)

IDENTIFICATION DU POSTE

TUTEUR DE MAISONNÉE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU- SEJOUR SPECIFIQUE D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS)

EXPERIENCE DE L'ANIMATION /L'ENCADREMENT DE MINEURS, EXEMPLARITE, INTEGRITE, SENS DE L'ORGANISATION ET RIGUEUR DU COMPORTEMENT

DIRECTION OU SERVICE : DDCSPP DES DEUX-SEVRES

CATEGORIE: Contractuel (contrat d'engagement éducatif -CEE)

CONTRAT DU 17 JUIN AU 02 JUILLET 2021 (EN CONTINU)

FORMATION DU 17 AU 20 JUIN

ENCADREMENT DU SEJOUR A SUIVRE DU 21 JUIN AU 02 JUILLET

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : CREATION DE POSTE POUR L'ENCADREMENT DU SEJOUR DE COHESION DU SNU

Date prise de fonction : le 17 juin 2021

LOCALISATION : BASE DE LOISIRS DU LAMBON (HEBERGEMENT ET REPAS SUR SITE PENDANT TOUTE LA DUREE DU SEJOUR ET DE LA FORMATION PREALABLE)

Direction ou service : DDCSPP 79

Adresse : 30 RUE DE L'HOTEL DE VILLE, 79000, NIORT

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : OBLIGATION D'HEBERGEMENT SUR SITE PENDANT TOUTE LA DUREE DU SEJOUR DE COHESION, A JOUR DE VACCINATIONS

Hébergement et repas à la charge de l'organisateur

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU (Service national universel) est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU comporte une information préalable d'information des jeunes et des familles et trois phases :

- un séjour de cohésion de 12 jours (en continu) ;
- une mission d'intérêt général ;
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans

Le séjour de cohésion (première phase du SNU) concerne des jeunes de 15 à 17 ans.

Les appelés sont regroupés en maisonnées de 13 filles ou 13 garçons encadrés par un tuteur de maisonnée.

Les maisonnées sont regroupées au sein de compagnie. Chaque compagnie étant encadrée par deux cadres de compagnie.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE 234 : 234 VOLONTAIRES REPARTIS EN 18 MAISONNEES DE 13 VOLONTAIRES

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Sous l'autorité du directeur, de l'équipe de direction et des cadres de compagnie, le tuteur est au contact des appelés dont il partage, nuit et jour, la vie pendant les 12 jours du séjour. Il a la charge de réguler la vie quotidienne et le partage des servitudes au sein de la maisonnée. Il contribue aux animations et au programme d'activités dont les cérémonies républicaines. Il est garant des valeurs républicaines, de respect mutuel et de cohésion que porte le SNU. Il veille au développement de l'autonomie, de la responsabilité et de l'esprit d'engagement des volontaires.

1. Accueil, accompagnement et régulation
 - Préparer l'accueil des appelés au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement (rangement, hygiène, servitudes...)
 - Accompagner les appelés et contribuer aux activités : vie courante, activités, formations, tests divers, cérémonies ...
 - Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée
2. Organisation et discipline de la vie courante
 - Faire connaître et respecter le règlement intérieur du centre
 - Informer les cadres de compagnie des difficultés rencontrés
3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne
 - Créer des temps d'échange démocratiques quotidiens
 - Contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général et des servitudes
 - S'assurer de la bonne cohésion sociale dans la maisonnée et dans les activités
4. Création de l'esprit de maisonnée
 - Créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance à la cellule et sur une saine émulation collective et inclusive
 - Veiller à l'inclusion des volontaires à besoins particuliers ou en situation de handicap
5. Sécurité physique et morale des appelés
 - Faire respecter strictement les mesures de sécurité
 - Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie
 - Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme animateur ou formateur.

Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des appelés en situation de handicap ou à besoins particuliers.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

Cadres de compagnie et équipe de direction

COMPETENCES REQUISES

Expérience dans les domaines suivants:

- **Animation, enseignement, encadrement** dans les champs de l'éducation, de l'animation de mouvements pour la jeunesse dont le scoutisme, des activités sportives
- **Séjour avec hébergement**
- **Pédagogie et de psychologie de l'adolescent**
- **Identification des risques psycho-sociaux**
- **Sécurité physique et morale des mineurs**

Savoir faire et comportements attendus :

- **Animer un groupe**, fédérer des énergies et créer de la cohésion
- **Conduire une médiation**
- **Adhésion aux valeurs de la république**
- **Capacité d'écoute et réactivité**
- **Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement**
- **Réaliser une séance d'animation**

VOS CONTACTS RH

Benoit LEFEVRE Conseiller jeunesse à la DDCSPP : benoit.lefebvre@deux-sevres.gouv.fr

Véronique CURTI Service jeunesse à la DDCSPP : veronique.curti@deux-sevres.gouv.fr

Tél : 05 49 17 27 24